

34<sup>e</sup>  
ÉDITION

# 2025

Crédits photo :

- 1 - @Arthur Bamby
- 2 - @Jean-Luc Morice
- 3 - @Olivier Lecomte
- 4 - @Christian Thébault

**PanneauPocket**  
*Ma commune dans la poche !*



**MAIRIE DE JALLANS**  
12, Rue de la République /// 28200

Ouverture au public  
Lundi de 09h30 à 11h30  
Mardi - Vendredi de 16h30 à 18h30

E-mail : [mairie@jallans.fr](mailto:mairie@jallans.fr)  
Tél. : 02 37 45 03 69

Internet  
[www.jallans.fr](http://www.jallans.fr)



Facebook  
[@jallans28200](https://www.facebook.com/jallans28200)





# ÉDITO

**Chères Jallanaises, chers Jallanais,**

En 2024, notre belle commune a poursuivi son développement avec ambition et sérénité, renforçant les fondations d'un avenir prometteur. Alors que nous abordons 2025, nous souhaitons partager avec vous les réalisations marquantes de l'année écoulée ainsi que les projets qui façonneront notre village.

La sécurité demeure une priorité essentielle : deux nouvelles caméras de surveillance ont été installées à Jumeaux pour renforcer la tranquillité au sein de notre commune. Ce dispositif vise à préserver la sérénité et le bien-être qui font la richesse de notre cadre de vie.

Dans le domaine scolaire, nous avons réussi à maintenir la quatrième classe grâce à la stabilité des effectifs. C'est une belle réussite pour Jallans et une promesse d'éducation de qualité pour nos enfants, que nous continuerons à accompagner avec détermination.

Cette année, notre village s'est également uni pour honorer les aviateurs tombés en juin 1944. Cet hommage émouvant a rassemblé la communauté autour du souvenir et de la gratitude, rappelant l'importance de transmettre la mémoire de ces événements historiques.

La culture, quant à elle, a occupé une place de choix avec de nombreux spectacles au foyer communal. Ce succès n'aurait pas été possible sans le soutien de nos partenaires : la Région, le Département et la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Grâce à eux, nous avons pu proposer une offre culturelle riche et accessible à tous.

En 2025, plusieurs projets verront le jour. La sécurisation et le renforcement de notre réseau d'eau seront menés à travers des travaux de raccordement pour le hameau de Jumeaux et la rue du Stade, garantissant un approvisionnement durable.

La réfection de la toiture de la mairie est également prévue, afin de préserver ce bâtiment symbolique qui fait partie de notre patrimoine.

Enfin, 2025 sera aussi une année décisive pour le projet agrivoltaïque. À l'heure où je rédige ces lignes, l'enquête publique est en cours, une étape essentielle avant l'éventuelle obtention du permis de construire. Ce projet innovant, mêlant agriculture et production d'énergie renouvelable, pourrait devenir un levier important pour notre développement.

Que cette année soit marquée par l'entraide, la cohésion et le progrès.

Ensemble, continuons à écrire l'histoire dynamique de Jallans, tourné vers l'avenir tout en restant fidèle à ses racines.

Avec toute mon amitié,

**Olivier LECOMTE**  
**Le maire**



 @olivier.lecomte28200



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de création d'un parc agrivoltaïque sur le territoire des communes de Jallans, Moléans et Villemaury

Vos observations et propositions seront recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Michel BACCARD ou par le commissaire-enquêteur suppléant M. Frédéric IBLED :

**à la mairie de Jallans**  
**le vendredi 10 janvier 2025**  
**de 16h30 à 18h30**

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager sur la commune ? Merci de venir vous présenter en mairie sur les jours et horaires d'ouverture au public mentionnés en 1<sup>ère</sup> de couverture. Nous répondrons à toutes vos questions et nous vous donnerons les informations nécessaires afin de faciliter votre vie au quotidien à Jallans. Vous serez accueillis par Anne Jondot, secrétaire de mairie, que nous remercions pour son dévouement quotidien.

**UNE POCHETTE DE « BIENVENUE » VOUS SERA REMISE.**

## NAISSANCES

- JAULIN Elyo \_\_\_\_\_ 19 janv.
- CÉUS Prisca \_\_\_\_\_ 14 juin
- COADIC June \_\_\_\_\_ 01 juil.

## PACS

- AUXANT Joël et MENAGER Marie-Hélène \_\_\_\_\_ 16 fév.
- FERREIRA Bruno et OBERT Mélanie \_\_\_\_\_ 09 juil.
- GRELET Romain et HELLEC Océane \_\_\_\_\_ 23 juil.
- MAISON Barbara et GRUX Amélie \_\_\_\_\_ 02 déc.

## MARIAGES

- MOUET Justine et RUBIN Denis \_\_\_\_\_ 11 mai
- VERDIER Béatrice et STÉPHAN Fabrice \_\_\_\_\_ 16 nov.

## DÉCÈS

- AUBRY Bernard \_\_\_\_\_ 11 fév.
- THIBAUT Maurice \_\_\_\_\_ 30 juil.
- MAUGÉ Jean-Yves \_\_\_\_\_ 11 aout
- BOUTROUX Anne-Marie \_\_\_\_\_ 17 sept.
- DURAND Christiane née HUGUET \_ 27 sept.
- GUILLEMIN Monique née TOUCHARD \_ 24 nov.

Conformément au RGPD, nous avons obtenu l'accord de publication.



## VIVRE ENSEMBLE

Toutes mécaniques dites «sauvages» (réparation d'organes moteurs, de carrosserie, de mécanique de gros œuvre, de vidange) pratiquées sur les véhicules terrestres à moteur sont interdites sur la voie publique ainsi que sur les espaces privés ouverts au public.

La mécanique de petits dépannages courants est tolérée sous condition du respect de l'environnement et du voisinage.

Les déchargements et déversements des matières de vidange, en quelque lieu que ce soit, sont interdits.

Il est interdit le déversement dans les eaux superficielles, les eaux souterraines, par rejet direct ou indirect ou après ruissellement sur le sol ou infiltration, des lubrifiants, huiles, produits nettoyants, neufs ou usagés.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



Merci de signaler tout dysfonctionnement à la mairie, par téléphone ou mail (coordonnées en 1<sup>ère</sup> de couverture).

*Soyez précis sur l'emplacement et la description de la panne.*



## MICHÈLE LE PAGE, ÉLUE RÉFÉRENT RELAIS DE L'ÉGALITÉ

Notre commune soutient l'AMRF pour promouvoir les droits des femmes en zones rurales, avec la désignation d'une élue référent relais de l'égalité.

Son rôle : être à l'écoute des victimes de violence et d'inégalité afin de les accompagner vers des structures adaptées. Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences.

**A Jallans, votre Elue Référent de l'Egalité est joignable par mail : erre@jallans.fr**

### STOP AUX INCIVILITÉS !



La mairie de Jallans n'autorise pas les démarchages téléphoniques ni le porte-à-porte

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket, TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION



Disponible sur Google play / Disponible sur App Store



Mes démarches à portée de clics !

Depuis le 14 juin 2021, la carte nationale d'identité délivrée est une carte qui se présente sous un nouveau format (de la taille d'une carte bancaire). Vous devez la retirer personnellement au lieu de dépôt du dossier. Elle doit être retirée dans les 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite. Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

La mairie de Jallans n'étant pas équipée d'une station d'empreintes, réalisez votre démarche auprès du service État Civil de la mairie de Châteaudun, 2 place du 18-Octobre 1870, sur rendez-vous uniquement au 02 37 45 94 31.

Vous pouvez également vous connecter sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) et pré-réaliser votre dossier. Pour les autres démarches, consultez le site du Ministère de l'Intérieur,

[www.demarches.interieur.gouv.fr](https://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Lien disponible sur notre site internet : [www.jallans.fr](https://www.jallans.fr)

## UNE VISITE INOUBLIABLE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le conseil municipal, accompagné des élèves de l'école de Jallans, a visité l'Assemblée Nationale. Cette sortie, riche en découvertes, a permis de plonger au cœur de la démocratie française. Les enfants ont été émerveillés par la grandeur des lieux et fascinés par le fonctionnement de cette institution. Ils ont découvert l'Hémicycle, lieu emblématique où se débattent les grandes lois.



Ce moment unique a renforcé leur compréhension des valeurs républicaines. Une expérience enrichissante pour tous, qui restera gravée dans les mémoires et qui illustre notre engagement envers l'éducation citoyenne.

## VIDÉOPROTECTION À JALLANS : NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS POUR 2024

### GENDARMERIE

En septembre 2024, Jallans a poursuivi ses efforts pour renforcer

la sécurité de ses habitants grâce à l'installation de deux caméras supplémentaires dans le hameau des Jumeaux. Ces nouvelles installations viennent compléter le réseau déjà en place, visant à dissuader les actes malveillants et à améliorer la tranquillité des habitants.

La vidéoprotection, déployée aux points stratégiques de la commune, joue un rôle avant tout dissuasif. La présence visible des caméras contribue à décourager les comportements délictueux, protégeant ainsi les personnes et les biens. Cependant, pour que ce dispositif atteigne pleinement son efficacité, il est essentiel que les victimes ou témoins d'incidents portent plainte auprès de la Gendarmerie 02.37.94.09.50. Ce n'est qu'à cette condition que les forces de l'ordre peuvent réquisitionner les enregistrements vidéo pour mener leurs enquêtes. Il est important de rappeler que la mairie ne peut en aucun cas accéder directement aux images enregistrées. Cette limitation, imposée par la réglementation, garantit le respect de la vie privée des citoyens et souligne l'objectif exclusif de ce dispositif : contribuer à la sécurité sans instaurer une surveillance excessive.

Grâce à ces nouvelles caméras dans le hameau des Jumeaux, la municipalité réaffirme son engagement envers la sécurité des zones rurales et isolées. Ce développement témoigne d'une approche équilibrée, alliant prévention des risques et respect des droits individuels, tout en encourageant une collaboration active entre les citoyens, les autorités locales et la Gendarmerie.

## L'USAGE DÉROUTANT DES BOMBONNES DE GAZ : UN ARRÊTÉ POUR PROTÉGER

Il y a des phénomènes qui, bien que surprenants, ne laissent pas de place à l'indifférence. Ces derniers mois, notre commune a été confrontée à un phénomène inquiétant : des bombonnes de gaz trouvées abandonnées dans nos rues, souvent jetées au sol, et parfois même utilisées de manière détournée par de jeunes habitants.

Loin d'être un simple oubli ou un acte anodin, cette situation représente un danger pour la sécurité publique. L'utilisation des bombonnes de gaz, lorsqu'elles sont détournées de leur usage normal, peut entraîner des risques d'explosions, d'intoxications ou de blessures graves. Plus alarmant encore, certaines personnes prennent l'initiative de les transporter et de les consommer de manière inappropriée. Ce phénomène, bien que marginal, nécessite une prise de position claire et immédiate.

**C'est pourquoi, un arrêté municipal interdisant non seulement l'utilisation et le transport des bombonnes de gaz dans des conditions non sécurisées, mais aussi leur abandon sur la voie publique a été pris.** Cette interdiction vise à protéger notre population, en particulier nos jeunes, qui, parfois, ne mesurent pas les risques réels encourus.

Toute personne utilisant des bombonnes de gaz dans des conditions inappropriées s'expose à des sanctions. Cet arrêté a pour objectif de rappeler à chacun la nécessité de respecter les règles de sécurité, mais aussi de veiller à ce que notre village reste un lieu où la tranquillité et la sécurité sont garanties pour tous.

Je vous invite à signaler toute situation suspecte, et ensemble, protégeons notre commune contre les dangers inutiles. La sécurité est l'affaire de tous et, par des actions concrètes, nous contribuerons à préserver la qualité de vie de notre village.



## ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les mercredis : la commune prend en charge une partie des frais d'accueil du mercredi pour les enfants scolarisés et habitants à Jallans (hors vacances scolaires). La participation est de 5 € la 1/2 journée et 10 € la journée par mercredi pour l'accueil de loisirs de Châteaudun. Renseignements et attestation en mairie (à renouveler chaque rentrée scolaire).

Pour les Vacances scolaires : Les enfants de Jallans de 3 à 11 ans peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs situé à Lutz en Dunois (commune de Villemaury).

Du 10 au 14 février 2025  
et du 7 au 11 avril 2025.

Vacances d'été : juillet à Lutz-en-Dunois  
Inscriptions et renseignements :  
[ellie.verdier@famillesrurales.org](mailto:ellie.verdier@famillesrurales.org)  
02 45 26 01 30



## MÉDIATHÈQUE CHÂTEAUDUN

Pour tous les enfants de moins de 18 ans habitant Jallans, la mairie prend en charge l'abonnement annuel à la Médiathèque de Châteaudun.

Une attestation de prise en charge (à faire avant l'inscription ou le renouvellement) est à demander à la mairie et sera délivrée sur présentation d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU TRANSPORT DES ÉLÈVES

Président : Olivier Lecomte.  
Permanence assurée par Camille Lallier en présentiel le lundi matin de 09h30 à 11h30 et par téléphone les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00.

Adresse : Mairie de JALLANS  
12, rue de la République  
28200 JALLANS

Tel : 02 37 96 68 09

Courriel : [site@jallans.fr](mailto:site@jallans.fr)

Site internet pour les horaires : [www.remi-centrevalde Loire.fr/horaires-des-cars-remi/](http://www.remi-centrevalde Loire.fr/horaires-des-cars-remi/)

Ramassage Scolaire vers les établissements du secondaire de Châteaudun. L'inscription se fait en ligne sur [www.remi-centrevalde Loire.fr/transports-scolaires/inscriptions/](http://www.remi-centrevalde Loire.fr/transports-scolaires/inscriptions/) et doit être renouvelée tous les ans.

La participation des familles est de 25 € par an et par enfant. Si l'inscription se fait au-delà de la date limite, une majoration de 15 € peut être appliquée. En cas de perte ou dégradation de la carte de transport, un chèque de 15 € est demandé.

La participation de la commune au financement du transport scolaire est de 5 € par habitant.

## COMMERCE AMBULANTS

### LEBAS BOULANGERIE

Ozoir-le-Breuil

Pains, pâtisseries et épicerie

Mardi et jeudi :

- de 11h à 11h30 devant la mairie
- à 11h35 aux Sorbiers
- de 11h40 à 11h50 devant l'église

### LES "KARIOLES"

Food truck sur place ou à emporter  
Le mardi de 18h à 22h parking de l'école. 06 03 08 20 43



## TARIFS CIMETIÈRE

- Concessions funéraires de 2 m<sup>2</sup>  
50 ans : 432 € - 30 ans : 237 €
- Concessions cinéraires cavurne de 1 m<sup>2</sup>.  
50 ans : 216 € - 30 ans : 128 €
- Concessions case colombarium (2 urnes) 50 ans : 936 € - 30 ans : 848 €



## TARIFS LOCATION DU FOYER RURAL

| Tarifs 2025 (en €)                                   | 1 jour      | 2 jours | 3 jours | Chauffage par jour                        |                   | Sono    | Vaisselle |
|--|-------------|---------|---------|---|-------------------|---------|-----------|
|  |             |         |         | du 15/10 au 30/11<br>et du 01/03 au 30/04 | du 01/12 au 28/02 |         |           |
| Habitants de la commune                              | 165 €       | 215 €   | 265 €   | 50 €                                      | 70 €              | 80 €    | 75 €      |
| Habitants hors commune                               | 330 €       | 430 €   | 530 €   | 50 €                                      | 70 €              | 80 €    | 75 €      |
| Association commune                                  | Gratuit (*) |         |         |   |                   |         |           |
| Association hors commune                             | 330 €       | 430 €   | 530 €   | 50 €                                      | 70 €              | 80 €    | 75 €      |
| Vin d'honneur-réunion du lundi au vendredi (6h max.) | 115 €       |         |         | 50 €                                      | 70 €              | Gratuit | 75 €      |
| Vin d'honneur week-end ou jours fériés (6h max.)     | 135 €       |         |         | 50 €                                      | 70 €              | 80 €    | 75 €      |
| Expositions  | 135 €       | 185 €   | 235 €   | 50 €                                      | 70 €              | 80 €    | 75 €      |
| Cours d'une association hors commune (3h max.)       | 25 €        |         |         |   |                   |         |           |
| Caution « dégradations » de la salle                 |             | 300 €   |         |   |                   |         |           |
| Caution « ménage » de la salle                       |             | 100 €   |         |   |                   |         |           |
| Caution « sonorisation » de la salle                 |             | 500 €   |         |   |                   |         |           |

Paiement à la réservation.

## MAISON DE LA CULTURE ET DE L'ENFANCE 16 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

### RELAIS PETITE ENFANCE : RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

> Des ateliers d'éveil en itinérance 4 fois par semaine (le mardi à Jallans).  
> Ateliers motricité, peinture (autour et sur) une feuille séchée, collage de mousse d'arbre, de papier de soie...

Présence d'intervenants comme :  
Caroline Dugué ancienne danseuse et chorégraphe qui a animé un atelier « rien, c'est déjà beaucoup ». Le seul objet présent dans la salle étant un Tongue Drum (instrument de musique).



Le RPE de Cloyes les Trois Rivières est un service communautaire. Les permanences administratives : A destination des assistant(e)s maternel(le)s et de parents employeurs. Uniquement sur rendez-vous individuel. Du lundi de 13h15 à 15h et le mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 16h15 à Cloyes les Trois Rivières.



#### Gratuité d'accès aux RPE :

L'accès aux RPE est un service gratuit pour les assistant(e)s maternel(le)s et les parents employeurs. Le financement du service est assuré pour une partie par la CAF et pour la majorité par la communauté de communes du Grand Châteaudun.

#### Informations et contact :

Relais Petite Enfance dit RPE de Cloyes les Trois Rivières.  
EMI Maurice Dousset, 30 rue Jean Chauveau  
28220 CLOYES LES TROIS RIVIERES.  
Animatrice Inès Genet - 07.52.60.70.55  
Rpe.cloyes@grandchateaudun.fr



### BÉBÉS LECTEURS

Atelier gratuit proposé le mercredi de 10h à 10h30 par la Municipalité à destination des assistantes maternelles de la commune (sous leur responsabilité) pour les enfants qu'elles ont en garde, et aux enfants de la commune non scolarisés (accompagnés d'un parent).

08 et 22 janvier  
5 et 26 février  
12 et 26 mars  
23 avril  
7 et 28 mai  
4 et 18 juin  
2 juillet

## ÉCOLE

### CANTINE

Les repas sont fournis par Convivio et préparés dans les cuisines de Beaufay (72), en application de la loi Egalim qui impose au moins 50% de produits de qualité et durables : un élément bio par repas minimum, un élément végétarien par semaine, non utilisation de plastiques, lutte contre le gaspillage (quantité adaptée aux enfants). Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage de la mairie et de l'école ainsi que sur le site : [www.clicetmiam.fr](http://www.clicetmiam.fr).

Horaire de la cantine : 11h45-13h30  
Le service est assuré par Elisabeth TRENTIN et Corinne ZAMBON avec le renfort de l'ATSEM pour les petites sections, la surveillance de la cour est assurée par Nathalie BODET et Fanny BENITEZ.

Le paiement des factures peut se faire en ligne sur le site sécurisé de télépaiement de la DGFIP (direction générale des finances publiques) : [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr).

#### Tarifs cantine au 1<sup>er</sup> septembre 2024 :

##### Prix du repas :

- ▶ Commune : 4,62 €
- ▶ Hors commune 5,37 €

### GARDERIE

La garderie est assurée par Nathalie Bodet, et l'ATSEM.

Les horaires sont :  
7h15-8h35/ 16h30-18h45.

#### Tarifs 2024-2025 :

La municipalité a fait le choix de passer à la tarification de la garderie à l'heure (Facturation à la demi-heure)  
Enfant de la commune : 1 €  
Enfant hors commune : 2 €

### ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Claudia LEFORT :  
02 37 66 12 77  
Carine HUET :  
09 73 64 90 18  
Marie-Ange HUOT :  
06 17 39 74 02  
Laurence SOUBIROUS :  
02 37 45 36 54  
Gwenaëlle VESSIER :  
07 63 32 26 00



Le **Comité des Fêtes de Jallans**, a changé de Président lors de son Assemblée Générale du 5 novembre 2024.

**Président** : Thierry Nùnes Nogueira

**Trésorier** : Romain Grelet

**Secrétaire** : Justine Lecomte

Nous tenons à remercier Arthur Bamby (ancien Président) pour son investissement auprès du Comité des Fêtes pendant ces 2 précédentes années.

Les manifestations de 2024 ont été un succès, et la réorganisation de la brocante en juillet a été très appréciée des habitants.



### Nous proposons pour 2025 :

- ▶ Concours de belote en février
- ▶ Repas en mars
- ▶ Fête de la musique en juin
- ▶ Brocante en juillet
- ▶ Pétanque en septembre.

Tous ces événements sont l'investissement de personnes qui ont à cœur de dynamiser la commune et d'offrir aux habitants d'agréables manifestations.



**N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager vos idées.**  
**Vous pouvez contacter Thierry au 07 87 87 94 79.**

## ALOUETTE DES CHAMPS

Pour cette année scolaire 2024/2025, l'association des parents d'élèves l'Alouette des Champs, compte 9 membres.



### Au bureau :

Présidente : M<sup>me</sup> Fourier Sarah,

Secrétaire : M<sup>me</sup> Breton Anne-Laure

Trésorière : M<sup>me</sup> Silly Estelle.

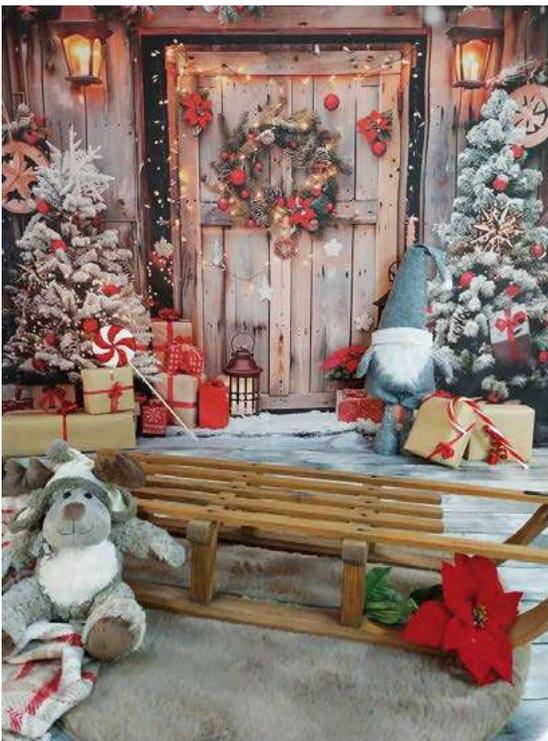
Cette année, nous avons déjà organisé la vente des chocolats de Noël. À suivre, lors du marché de Noël, le dimanche 8 décembre, la séance photo sur le thème de Noël, une chasse aux œufs pour Pâques et d'autres événements à venir.

Cette année, nous avons voulu vous présenter de nouveaux projets en espérant que cela vous plaise.

Tous ces événements servent à récolter de l'argent pour financer la sortie de fin d'année scolaire ou achats pour les enfants de notre école.

Nous tenons également à vous remercier pour vos différentes contributions, grâce à vous, un spectacle de clowns a été offert aux enfants de l'école pour Noël.

**N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos divers manifestations.**



## ACTIVITÉ DÉTENTE

Tout les lundi, Colette anime un moment de partage et de détente au foyer rural.  
N'hésitez pas à rejoindre cette sympathique équipe

► Le lundi de 14h30 à 16 h.



## SPORT SANTÉ 28 KÉSAKO ?



Nous sommes une association sportive qui, bien qu'implantée depuis plusieurs années, a à cœur de se réinventer de saison en saison.

► 3 coaches fidèles, impliquées sauront vous guider et vous accompagner sur la vingtaine d'activités proposées, 5 jours sur 7 (soit 29 possibilités sur la semaine).

### **Vous nous retrouverez sur 3 sites :**

- En matinée de 9h15 à 11h45 sur Saint-Jean et à la salle de Chollet.
- En soirée de 18h15 à 21h00 (sauf le vendredi ) au Foyer communal, près de la Mairie de Jallans.

### **Vous pourrez pratiquer :**

- Des cours «doux» : Yoga postural, Yin yoga, Force et équilibre Pilate (niveau 1 et 2), Swiss ball , Renfo et Gym Douce.
- Des cours chorégraphiés : Step, Just Dance et LIA.
- Des cours plus intenses : Tabata, Total body, Abdo Fessiers et Body Barre.
- De nouvelles activités cette année : Marche Dynamique, Renfo sur chaise, Réveil musculaire et Stretching !
- Un nouveau créneau le jeudi matin.

► Différents évènements festifs et conviviaux sont organisés tout au long de l'année ce qui nous permet de partager de jolis moments amicaux (et par la même occasion, pourquoi pas, de faire honneur aux talents culinaires de chacun).

Plusieurs formules vous sont proposées au niveau des inscriptions (possibles toute l'année) qui peuvent se faire au trimestre ou à l'année pour 1 à 3 cours et plus avec la possibilité de changer de créneau et de formule à votre gré. Les Chèques Vacances ANCV, Sport ANCV et UP Sport et Loisirs sont bienvenus. Le paiement peut s'effectuer en plusieurs fois.

► Vous retrouvez les plannings et tarifs à la mairie de Jallans, vous pouvez aussi nous contacter via [sportsante28@gmail.com](mailto:sportsante28@gmail.com) et nos pages FB SPORT SANTE 28 et Instagram [sport\\_sante28](https://www.instagram.com/sport_sante28).

En conclusion, que vous soyez une femme, un homme et quelque soit votre âge et votre condition physique, vous trouverez forcément ce qui vous correspond : relaxation, cardio, renfo.

► Passez nous voir aux heures d'ouverture, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous proposer 2 cours GRATUITS !

Les seules choses qui vous seront demandées ce sont vos baskets, une bouteille d'eau (éventuellement un tapis) et surtout votre bonne humeur.

**Le reste.... On s'en occupe !**

## JALLANS

### UNE COMMUNE VIVANTE

- 12 janvier aux vœux du maire ;
- 6 février visite de l'assemblée avec l'école ;
- 25 février : spectacle "Tango Léon" art en scène ;
- 6 avril : Grand prix de Jallans ;
- Commémoration du 8 mai ;
- 31 mai : les JO de Jallans ,
- 7 juin : inauguration stèle Halifax dans le cadre du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération ;

- 14 juillet : repas , retraite aux flambeaux, feu d'artifice;
- 11 octobre : goûter spectacle des aînés ;
- 21 octobre : spectacle interactif « un si bel automne » (par le département) ;
- Commémoration du 11 novembre ;
- 19 novembre : spectacle "Hip Hop Animaux" de la Caravane des Poètes avec la participation de l'école ;
- 8 décembre : marché de Noël ;
- 19 décembre : petit déjeuner de Noël



### AÎNÉS GOÛTER ET COLIS

**Vendredi 11 octobre :**

après avoir assistés au spectacle « Il était une fois mes voisins » les plus de 65 ans de la commune ont pu apprécier le goûter dansant, le tout animé par Nelly DUQUESNE. Rendez-vous leur est donné l'année prochaine le 10 octobre, pour un nouveau spectacle.

**Pour les colis destinés aux plus de 70 ans,** l'équipe municipale a choisit cette année « Pierre Champion » pour les 180 bénéficiaires.

Les 6 résidents en EHPAD recevront un colis douceur du même fournisseur.

**Lundi 21 octobre :**

Le département a proposé un spectacle aux plus de 60 ans sur le thème du passage à la retraite. Moment d'échange apprécié de nos habitants autour d'un goûter proposé par la municipalité.



### NOËL DE L'ÉCOLE

**Jeudi 19 décembre :**



Les enfants de l'école ont partagé chocolat chaud et mini pain au chocolat au foyer rural.

Le petit déjeuner de Noël leurs était offert par les agents du périscolaire et la municipalité .

Ambiance de fête dans l'attente du passage du Père Noël qui leur a rendu visite dans les classes.



### TÉLÉTHON 2024

**Vendredi 22 novembre :**

Malgré les restes de neige et la chausse glissante 51 courageux marcheurs ont participé aux randonnées et dégustés la soupe à l'oignon de Luc et le vin chaud de Colette.

**Le samedi 23 novembre :**

56 joueurs ont tenté leur chance à la belote. Ils sont tous repartis avec un lot. Avec la tombola du marché de Noël, ces deux animations ont permis de récolter **1 104.82 €** pour le Téléthon.



### MARCHÉ ORIGINAL 2024

Dimanche 8 décembre, les artistes, artisans d'art, écrivains et producteurs ont répondu présents au grand plaisir de leur fidèle clientèle. Le marché de Noël de Jallans par la qualité de ses produits continue d'attirer du monde. Merci au Père Noël de faire briller les yeux des enfants Il est organisé conjointement par les « Artistes Euréliens » et la Municipalité.



## ENTRE CONTRAINTE ET AMBITION POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Face à un budget contraint imposé par l'État et des finances restreintes, la municipalité poursuit ses efforts pour maintenir une gestion rigoureuse tout en préservant les investissements nécessaires au développement de notre commune. Cette équation complexe repose sur des décisions stratégiques et une organisation minutieuse, afin de garantir la qualité de vie et les services essentiels à nos habitants.

### Maintenir les services de qualité

Les agents municipaux jouent un rôle clé dans cette dynamique. Leur organisation est optimisée avec précision, notamment au sein de l'école et du service périscolaire, pour répondre aux besoins des familles tout en maîtrisant les coûts. Cette gestion au millimètre reflète notre engagement à préserver un service public de qualité, malgré les contraintes budgétaires.

### Investir sans alourdir la fiscalité

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de ne pas toucher aux taux d'imposition communaux. Cette décision, guidée par le souci de ne pas pénaliser les ménages, est rendue possible grâce à une recherche proactive de subventions et au développement de nouvelles sources de revenus. Par exemple, la location de biens communaux, tel que le foyer communal, contribue à diversifier les recettes et à soulager le budget.

### Une politique foncière visionnaire

Pour maîtriser pleinement le développement de notre commune, nous avons également initié une politique d'acquisition foncière forte. Celle-ci vise à anticiper les besoins futurs et à garantir une évolution harmonieuse de notre territoire. Par ailleurs, la valeur de notre patrimoine communal continue à augmenter grâce aux travaux et investissements.

### Une opportunité à l'horizon : le projet agrivoltaïque

En parallèle, des perspectives prometteuses se dessinent avec le projet agrivoltaïque envisagé sur une partie de la commune. Si les autorisations nécessaires sont accordées, ce projet innovant pourrait générer des retombées financières significatives pour la collectivité.

## TRAVAUX 2024

### Bilan des investissements

L'année 2024 a été marquée par des réalisations significatives pour la commune de Jallans, qui a mis en œuvre plusieurs projets essentiels au développement et à l'amélioration des infrastructures locales.

### Renouvellement du matériel communal

La commune a acquis un nouveau tracteur, remplaçant l'ancien modèle. Grâce à des subventions et à la reprise de l'équipement usagé, cet investissement a été réalisé de manière avantageuse sur le plan financier.

### Réfection du toit de l'école

Un projet majeur a été la réfection du toit de l'école. Ce chantier a permis d'améliorer l'isolation et la sécurité des locaux scolaires. La commune a bénéficié de subventions de l'État et du Département pour financer ces travaux, garantissant ainsi un cadre d'apprentissage optimal pour les élèves.

### Diversification des revenus

La commune a également concrétisé l'acquisition d'une maison aux Sorbiers. Après rénovation, cette propriété a été mise en location, générant ainsi un revenu complémentaire et enrichissant le patrimoine communal.

### Enfouissement des réseaux

Les réseaux électriques du hameau de Jumeaux ont été enfouis, ce qui a considérablement amélioré l'esthétique du paysage et renforcé la sécurité des installations. Ce projet a été soutenu par Territoire d'Énergie.

### Entretien du patrimoine communal

Enfin, le hangar communal a bénéficié de travaux d'entretien et de peinture, permettant ainsi de préserver cet équipement essentiel pour les activités locales.

**Ces réalisations illustrent l'engagement de la commune de Jallans en 2024 à améliorer le cadre de vie de ses habitants tout en renforçant ses infrastructures et sa gestion financière.**

## TRAVAUX 2025

### Projets des investissements

En 2025, plusieurs projets d'investissement importants sont prévus sur le territoire de Jallans, visant à améliorer les infrastructures et la sécurité des habitants.

### Amélioration du réseau d'eau

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun, qui détient la compétence eau depuis 2020, réalisera d'importants travaux sur la commune de Jallans :

- **Bouclage et sécurisation du réseau :** des travaux seront entrepris pour renforcer et sécuriser le réseau d'eau potable.

- **Remplacement des canalisations :** la modernisation du réseau concernera le hameau de Jumeaux, la rue du Stade et la rue Joseph Morisset, avec le remplacement des canalisations vétustes. *Ces interventions, bien que gérées par l'Intercommunalité, bénéficieront directement aux habitants de Jallans.*

### Rénovation des bâtiments communaux

- **Réfection de la toiture de la mairie :** la commune prévoit des travaux pour rénover la toiture de la mairie, assurant ainsi la pérennité de ce bâtiment central.

- **Lutte contre les inondations, tranchée filtrante rue des Demoiselles :** pour faire face aux problèmes d'inondation, la commune aménagera une tranchée filtrante rue des Demoiselles. Cette structure permettra de collecter et d'évacuer efficacement les eaux de ruissellement, réduisant ainsi les risques d'inondation dans ce secteur.

**Ces projets démontrent l'engagement conjoint de la commune de Jallans et de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun à moderniser les infrastructures, à améliorer la qualité de vie des habitants et à prévenir les risques naturels. La réalisation de ces travaux contribuera à renforcer la résilience du territoire face aux défis futurs.**

## MERCI à nos partenaires financiers





Extrait du discours de Simon Waller sur l'histoire du Sergent Arthur Waller et son équipage.

## LE MÉMORIAL DÉVOILÉ

La cérémonie était prévue pour 18 heures le **07 juin 2024**, 80 ans jour pour jour après le crash du MZ619. La mairie de Jallans a tout organisé, y compris deux joueurs de cornemuse, l'association locale des vétérans, les discours de moi-même et de M. Lecomte autour d'une cérémonie de dépôt de gerbes et de dévoilement, un clairon pour jouer le Last Post, une chorale pour chanter les hymnes nationaux du Royaume-Uni et de la France, et quelques enfants pour faire une lecture.

Heureusement, nous avons eu un temps magnifique et il me semble que tout le village est venu.

Je n'oublierai certainement pas cette cérémonie et je réitère mes remerciements aux habitants de Jallans qui nous ont si bien accueillis. Merci également à Michel Leroueil et Olivier Lecomte sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

J'ai été particulièrement heureux de rencontrer Norman Casson, le petit neveu de l'ingénieur de vol du MZ619, Georges Armstrong. 

Simon Waller



*"Nous ne pouvons pas rendre la vie à l'équipage, mais nous pouvons faire en sorte que leur perte soit commémorée par les générations futures."*



Retrouvez  
l'intégralité de  
l'histoire en  
scannant ce  
QR Code :



## EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Sur le territoire de la commune de Jallans, la société SAUR est l'opérateur public de l'eau et de l'assainissement collectif de la communauté de communes du Grand Châteaudun



### VOTRE CONTACT

Pour toutes questions relatives à l'eau potable et à l'assainissement collectif, votre contrat, la facturation, les demandes de branchements, un seul numéro :

**02.44.71.05.50**

(de 8h à 18h)



Vous constatez un débordement, une canalisation bouchée, une fuite d'eau sur le réseau....

Un numéro d'urgence est à votre disposition



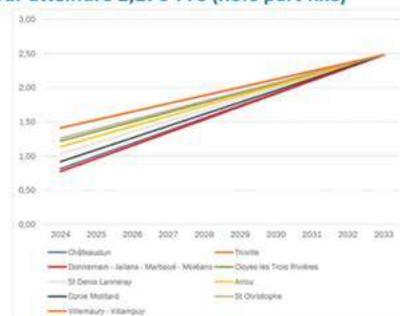
**02.45.77.00.09**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, la grille tarifaire de l'eau dans notre commune sera mise à jour. Les surtaxes, tant pour la part fixe que pour la part variable, seront ajustées pour refléter les coûts réels du service. Par exemple, pour le secteur de Jallans, la surtaxe part fixe passera de 20 € en 2023 à 27 € en 2024, tandis que la surtaxe variable par m<sup>3</sup> augmentera également. Il est important de noter que la compétence en matière de tarification, de distribution et des investissements nécessaires pour le réseau d'eau revient à la communauté de communes du Grand Châteaudun. Cela est particulièrement crucial dans notre commune, où le taux de fuite est très élevé, nécessitant des actions urgentes pour améliorer l'infrastructure. Actuellement, la qualité de l'eau est considérée comme moyenne, mais les travaux à venir, qui incluent le passage par des usines de traitement, devraient considérablement améliorer cette situation. Pour accompagner ces changements, des initiatives telles que la sensibilisation des usagers à la sobriété des usages de l'eau et des actions de communication et de transparence seront mises en place. Cela inclut des visites de châteaux d'eau et une exposition itinérante pour informer les habitants sur le cycle de l'eau et les enjeux liés à la facturation. Il est essentiel que chaque abonné prenne connaissance de ces changements pour mieux anticiper ses factures d'eau dans les années à venir.

### CHOIX CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- ❖ Augmentation progressive de la part fixe jusqu'à 36,93€ TTC
- ❖ Augmentation progressive et linéaire pour atteindre 2,17€ TTC (hors part fixe)

| CONVERGENCE LINEAIRE                                  |                    |   |
|---|--------------------|---|
| 10 ans  | Part fixe : 36,93€ | Prix moyen : 2,48€                                      |
| Production priorité 1<br>2024 - 2028<br>3 043 942€/an |                    | Distribution priorité 2<br>2029 - 2032<br>1 829 000€/an |



## PORTAGE DE REPAS

L'objectif du service de portage des repas est de favoriser le maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile qui ne peuvent assumer seules le ravitaillement et la confection des repas. Le service est mis en place par la communauté de communes du Grand Châteaudun après une évaluation personnalisée de la demande. Le repas est confectionné par la cuisine centrale de Châteaudun ; conditionné en portion individuelle, et prêt à réchauffer au four à micro-onde. Le service assure la livraison par liaison froide en matinée du lundi au vendredi pour les repas du lundi au dimanche.

- ▶ Les repas sont commandés, avec ou sans pain.
- ▶ Un minimum de 3 repas par semaine doit être respecté.
- ▶ Un four à micro-onde peut être mis à disposition gratuitement par la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

Le plateau repas avec pain est de 10,68 €  
et de 10,39 € sans le pain.

## RÉNOVEZ VOTRE HABITAT !

le Grand Châteaudun vous accompagne



**ISOLER**  
Combles, menuiseries, murs...



**ADAPTER**  
Douche, WC, rampe d'accès...



**AMÉLIORER**  
Remettre en état un logement locatif



JUSQU'À  
**60%**  
D'AIDES POUR  
VOS TRAVAUX

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU GRAND CHÂTEAUDUN

RENSEIGNEZ-VOUS AU : 02 37 44 98 94

C'est gratuit et sans engagement !

Seuls les travaux non commencés peuvent être financés



En 2024, le Grand Châteaudun a connu des avancées significatives dans divers domaines :

#### Aéroport de Châteaudun

L'aéroport a attiré de nouvelles entreprises et aéroindustries, avec une dizaine d'avions basés sur site. En 2024, une journée d'ouverture au public 21 septembre, et un chantier de 7 millions d'euros pour un nouveau hangar métallique débutera, créant des emplois et générant des recettes.



#### Développement économique

Lancement du dispositif "site clé en main" initié par l'État.

Ce dispositif permet notamment de favoriser la croissance économique et l'industrialisation sur le site de l'aérodrome et ses abords. Il offre également des conditions favorables à l'implantation rapide de nouvelles entreprises.



## Le Grand Châteaudun est le relais de l'emploi

octobre 2024

Vous recherchez un emploi ? Le Grand Châteaudun vous aide dans cette démarche. Une plateforme digitale recensant les emplois du sud de l'Eure-et-Loir vous permet désormais d'accéder directement aux offres des entreprises à proximité de chez vous.

Plusieurs centaines de CDI à pourvoir !



Scannez le QR code

Retrouvez l'ensemble de ces offres sur :

[grandchateaudun.fr](http://grandchateaudun.fr)

De l'emploi dans des domaines très variés : industrie, aéro-industrie, ingénierie, tertiaire, artisanat... Venez trouver l'offre qui vous correspond !

@ : bienvenue@grandchateaudun.fr



5 réseaux pour vous informer ! Suivez le compte @Grand Châteaudun (déjà près de 7 000 abonnés) sur



Notre année 2024 se termine avec un travail remarquable fourni par le personnel de votre Syndicat de collecte d'ordures ménagères suite aux nouvelles consignes de tri et aux nouvelles attributions de bacs, en particulier sur la commune de Châteaudun et surtout sur la multiplication de la vente des composteurs. Ce dossier des composteurs a été complexe à gérer par la pénurie provoquée par l'attente des livraisons programmées en début d'année et assurées que sur le dernier trimestre mais maintenant, nous sommes en mesure de répondre à toutes les demandes de nos administrés. Il demeure malgré tout que sur notre territoire du SICTOM, nous avons un vrai problème sur la masse de déchets ultimes (bacs/sacs noirs) par tête d'habitant : 230 kg. Ceci reste extrêmement problématique pour l'avenir de nos subventions. Chacun se doit de faire les efforts prévus par la loi. Vous trouverez dans vos guides de tri, qui vous seront remis avec vos calendriers de collecte, toutes les précisions afin que ceci ne perdure pas. Aujourd'hui, il faut absolument améliorer notre façon de gérer nos déchets : meilleure qualité de tri, plus de biodéchets dans les composteurs... ceci afin de baisser drastiquement notre masse de déchets incinérables.

Rappelons que nous avons été amenés à inverser le rythme de nos collectes. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec la mise en place des Extensions de Consignes de Tri des emballages, il ne devrait plus rester dans nos poubelles que les déchets de salle de bain, les couches, les poussières d'aspirateur, la litière minérale. Aujourd'hui, la totalité de notre tri se doit d'être déposée en vrac dans les bacs jaunes avec tous les inconvénients que cela peut entraîner avec des salissures alimentaires. Contrairement aux déchets incinérables qui, eux, sont déposés en sacs fermés avec beaucoup moins de risque de macération ultérieure. Il est toujours possible en cas d'infestation d'insectes de laisser un fond de vinaigre dans le fond de son bac noir.

## HORAIRES DE DECHETTERIE DE CHATEAUDUN

Jours et horaires d'ouverture

- Du lundi au samedi de 09h à 12h45 et de 14h à 17h45
- Le dimanche de 09h à 12h45

*Fermée les jours fériés.*

*Fermeture annuelle du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier.*

02 37 45 61 55

[sictom.28200@orange.fr](mailto:sictom.28200@orange.fr)

[sictom-chateaudun.com](http://sictom-chateaudun.com)



## Le territoire du Sud28



La CPTS Sud28 est une association regroupant les **acteurs de santé du territoire**.  
L'objectif est de rassembler les acteurs de santé (médecin, infirmier, pharmacien, professionnel para-médical...) de notre territoire pour **améliorer leurs conditions d'exercice, faciliter l'organisation des soins et favoriser l'attractivité du territoire**.  
Mais aussi **permettre à la population un meilleur accès aux soins**.  
Pour mener à bien ses actions, la CPTS bénéficie de financement public.

### Les missions :

- **Organiser les soins** pour les publics fragiles par la mise en place, notamment d'une pochette de coordination qui centralise l'historique médical du patient.
- **Favoriser** le maintien à domicile et permettre le lien entre les différents intervenants.
- **Mettre en réseau** des différents professionnels de santé, structure sociale, médico-social, SDIS, élus.
- **Organiser** des actions de **prévention**.
- **Permettre** l'accès à un médecin traitant.



**ADOPTER LE REFLEXE CPTS** pour vos questions de santé  
<https://cptssud28.fr/>



**Anne-Laure CHAVIGNY et Bertrand JOSEPH,**  
co-présidents de la CPTS Sud28,



### Concrètement la CPTS c'est quoi ?

- Permettre à la population un meilleur accès aux soins. Notamment en favorisant le maintien à domicile, en menant des actions de prévention comme Octobre Rose pour le dépistage du cancer du Sein ou Mars Bleu pour le dépistage du cancer Colorectal.
- Permettre à une personne souffrante d'avoir
  - Un rendez-vous avec un médecin généraliste d'astreinte dans un délai de 48H. Aujourd'hui c'est plus de 2500 rdv sur le territoire
  - Un rendez-vous avec un pédicure podologue dans un délai raisonnable
  - Un rendez-vous avec un dentiste du territoire pour les urgences dentaires.
- Permettre de déployer la pochette de coordination de soins chez les patients à risque de chute. Cette année ce sont près de 300 pochettes qui ont été mises en place sur le territoire de la CPTS Sud28.

### La CPTS Sud28 a-t-elle des spécificités ?

L'association participe également à de nombreuses expérimentations :

- Recenser et proposer une liste de professionnels de pratiques complémentaires (sophrologue, Activité Physique Adaptée, hypnose, art-thérapie, ...)
- Organiser la coopération avec le SDIS, la MDA, les services sociaux, les médecins traitants pour améliorer la prise en charge des personnes et l'encadrement des publics fragilisés. Toute personne à risque de chute ou relevée par les pompiers pourra bénéficier d'une prise en charge globale afin de favoriser le maintien à domicile.

Et c'est aussi APASUD 28 avec des coachs sportifs formés en « Activité Physique Adaptée » pour aider à reprendre une activité physique et orienter/conseiller le sport le plus adapté.

### ZOOM SUR

## Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DU SECTEUR !



**RÉMI + À LA DEMANDE**  
**VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

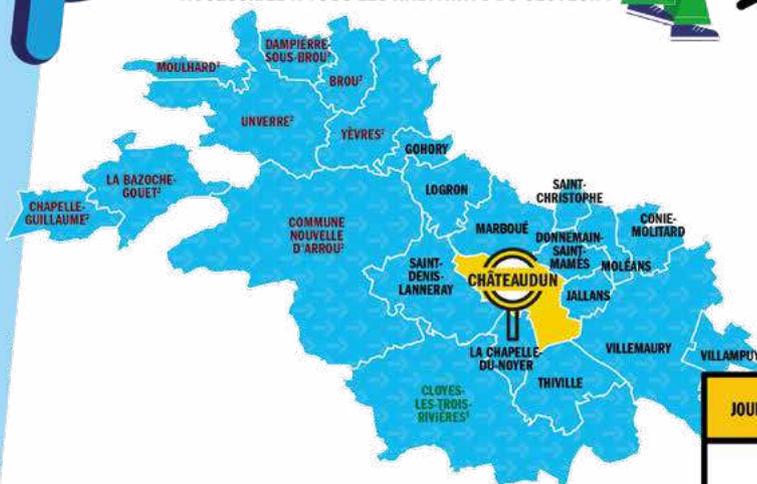
**0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

**du lundi au samedi de 6h à 20h**

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)



LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



CHATEAUDUN

| JOURS                                     | ALLER ARRIVÉE À CHATEAUDUN | POINTS D'ARRÊTS  | RETOUR DÉPART DE CHATEAUDUN |
|---|----------------------------|--|-----------------------------|
| JEUDI <sup>1</sup><br>SAMEDI <sup>2</sup> | 9 H                        | MAISON DE SANTÉ<br>HÔPITAL<br>MARCHÉ<br>CENTRE VILLE<br>GARE SNCF<br>SIÈGE COMMUNAUTE DE COMMUNES<br>AGENCE FRANCE TRAVAIL<br>LECLERC<br>INTERMARCHÉ<br>ALDI | 12H                         |

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

1. La commune de Cloyes-Les-Trois-Rivières est uniquement concernée par le jeudi.

2. Ces communes sont uniquement concernées par le samedi.

# MERCI À NOS SPONSORS

**ALLO TAXI SAMSON**

Gares - Aéroports  
Colis Express

70, rue de la République  
28200 CHATEAUDUN

☎ 02 37 45 30 75  
taxi.samson28@orange.fr

**A**

ARTISAN FLEURISTE  
Deuil - Mariage - Création florale

Centre Commercial  
Les Garennes  
28200 CHATEAUDUN

ambiance  
... de Fleurs

**BRICOMARCHÉ**  
MAISON - JARDIN

**CHATEAUDUN**  
C.CIAL LES GARENNES  
Tél : 02 37 45 50 21

**ELIS BROKA**

Depuis 1950,  
une famille au service des familles

- ↑ Pompes Funèbres
- ↑ Marbrerie
- ↑ Contrats obitiques
- ↑ Articles funéraires

24h/24 au 02 37 45 46 95

5 route de Meung 28200 Châteaudun  
Bonneval-Brou-Lucé-Cloyes-Mondoubleau

**Clean X & Wash X**

LAVERIE LINGE  
777J de 6H à 21H  
Machines 6Kg - 14Kg - 20Kg  
27Kg Spécial gros volumes  
Séchoirs 14 - 27 Kg  
Distributeur lessive  
Monsieur  
PARKING  
ouvert de 8h à 18h

STATION DE LAVAGE  
777J - 24/24H  
Portique ANTI-RAYURES  
3 Pistes couvertes Haute Pression  
1 Poste utilitaires Haute Pression  
2 Aspirateurs  
Magasin articles Auto

**ROND POINT DE BLOIS À CHATEAUDUN**

**COUVERTURE LUBIN**

CHARPENTE - COUVERTURE  
ZINGUERIE - NEUF ET RÉNOVATION

Atelier et Bureau  
Bellevue - 45310 VILLAMBLAIN  
☎ 02 38 80 92 70 - 06 08 42 25 39  
Mail : couverture.lubin@gmail.com

Show-Room  
2, rue André Gillet - 28200 CHATEAUDUN  
☎ 02 37 97 10 84  
Site : www.couverture-lubin.com

**Dunois MEDICAL**

Vente et Location  
de matériel médical

4 Z.A. Vilsain II  
28200 CHATEAUDUN

☎ 02 37 45 17 78

EN JANVIER 2023, FOLLEAU SARL EST DEVENU FJF ENERGIES !

**FJF ENERGIES**  
02 37 47 23 87

VOTRE ARTISAN LOCAL TOUTES ENERGIES

PLOMBERIE | CHAUFFAGE | CLIMATISATION  
PHOTOVOLTAÏQUE | BOÎTE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

CONTACT RDV & DEVIS  
folleau@folleau.com  
f in www.fjfenergies.fr

**BONNEVAL**  
22 rte de Brou

**SARL FURET ALAIN**

ELECTRICITE GENERALE  
Plomberie-chauffage-sanitaire  
Aménagement de salle de bain  
Plancher chauffants rafraichissant  
Motorisation de portail  
Energie renouvelable

4,rue du rio "la roche" 28200 MOLEANS  
Tél.0237961934  
sarl.furet-alain@wanadoo.fr

**J-F-J**

ENTREPRISE de MAÇONNERIE GENERALE  
NEUF et RENOVATON

02 37 96 10 61 - 06 12 78 08 22

ISOLATION INTERIEURE  
CHARPENTE  
PLOMBERIE SANITAIRE

CARRELAGE - FAÏENCE  
COUVERTURE  
MENUISERIE BOIS - ALU

10, rue du Petit Bois Valainville 28200 MOLEANS

**JouéClub!**

Centre Commercial E.LECLERC  
28 Rue Nationale  
28200 SAINT DENIS LES PONTS

☎ 02 37 45 68 67  
y.turienne@gmail.com

**KH ANTI-NUISIBLES**

Désinsectisation  
Dératisation

Guêpes, frelons  
Rats, Souris  
Cafards, Pucès, Punaises.

**HUET Kevin**  
26 rue du Rio 28200 Moleans  
siret: 88820556400022

☎ 06 33 41 60 14  
kh3d28@gmail.com

**CHAUSS - CLES**  
**J.M. MATOS**

Cordonnerie  
Clés - Plaques auto et moto  
Maroquinerie - Couture  
Cartes de visite - Tampons - Gravure  
Produits d'entretien - Affûtage

C. C. E. Leclerc - 28200 St Denis les Ponts  
☎ 02 37 45 43 45  
Fax 02 37 45 43 45

Matériel incendie  
Extincteurs maintenances toutes marques  
Formation incendie - Affichage de sécurité

**ESI LALLIOT Emmanuel**  
Cloyes les 3 Rivières

☎ 06 84 54 90 34  
lalliot@extincteur-securite-incendie.com

Siège social : 50, rue Chanzy - 28000 CHARTRES  
Tél: 02 90 01 31 20 - Fax: 02 90 80 12 14  
SIRET: 503 334 948 00018 R.C.S. CHARTRES - Identifiant TVA / FR 365 0333498  
www.extincteur-securite-incendie.com

**La Librairie du Coin**

Depuis 2004, une équipe dynamique  
à votre écoute !

Tel : 02 37 44 93 46 5 rue Jean Moulin 28200 CHATEAUDUN

**MANUEL VEDIE & FILS**  
ISOLATION

PLAQUISTE - JOINTEUR

☎ 06 20 55 29 06

8, Vallée de Vauguerin 28200 ST DENIS LES PONTS  
www.vediemanuel@gmail.com

**MS**

PLOMBERIE  
CHAUFFAGE

POSE DE POÊLES  
GRANULÉS/BOIS

CRÉATION/RÉNOVATION  
SALLE DE BAIN  
CHAUFFAGE

ENTRETIEN  
RAMONAGE

Manuel SEQUEIRA  
28200 CHATEAUDUN  
28800 BONNEVAL  
SHOWROOM

☎ 02 37 96 62 06

**Teixeira**

PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

☎ 02 37 45 72 87 info@teixeira-sa.fr  
www.nettoyage-teixeira.com

Z.A. de Vilsain II - 5 rue du Docteur Roger Hebert - B.P. 70012 - 28200 CHATEAUDUN  
Siret 348 725 960 00018 - APE 9121Z

**Garage de Vilsain**  
17, Z.A. Vilsain 2 - 28200 CHATEAUDUN

Alain BERNARD

☎ 02 37 66 29 15  
Fax 02 37 45 54 04

# AGENDA 2025

► **Vœux du maire : 03/01**  
A l'occasion des vœux du maire, les habitants de la commune seront invités à partager la galette le **vendredi 03 janvier 2025 à 20h** au foyer rural.

- Concert Magic Voice : printemps 2025
- Championnat régional de cyclisme : 05/04
- Commémoration : 08/05
- Fête nationale : 14/07
- Goûter des aînés : 10/10
- Commémoration : 11/11



RAVAILLEMENT, PEINTURES INT / EXT  
ISOLATION  
AMÉNAGEMENT DES COUBLES  
TRAITEMENT DES FISSURES



## PRO POUR VOUS

21 Rue de la Neuvillerie  
28200 ALLAINS  
06 46 66 87 54  
bruno.ferrand@pro-pour-vous.com

**Electricité Générale**  
**LUIS BATISTA**  
Energies Renouvelables  
Plomberie - Chauffage - Climatisation  
Antennes - Automatismes  
02 37 45 62 81 - 06 14 86 07 70  
JALLANS - CHATEAUDUN

| JANVIER | FÉVRIER | MARS   | AVRIL  | MAI    | JUIN   | JUILLET | AOÛT   | SEPTEMBRE     | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|---------|---------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|---------------|---------|----------|----------|
| MER 1   | SAM 1   | SAM 1  | MAR 1  | JEU 1  | DIM 1  | MAR 1   | VEN 1  | LUN 1 Rentrée | MER 1   | SAM 1    | LUN 1    |
| JEU 2   | DIM 2   | DIM 2  | MER 2  | VEN 2  | LUN 2  | MER 2   | SAM 2  | MAR 2         | JEU 2   | DIM 2    | MAR 2    |
| VEN 3   | LUN 3   | LUN 3  | JEU 3  | SAM 3  | MAR 3  | JEU 3   | DIM 3  | MER 3         | VEN 3   | LUN 3    | MER 3    |
| SAM 4   | MAR 4   | MAR 4  | VEN 4  | DIM 4  | MER 4  | VEN 4   | LUN 4  | JEU 4         | MAR 4   | MAR 4    | JEU 4    |
| DIM 5   | MER 5   | MER 5  | SAM 5  | LUN 5  | JEU 5  | SAM 5   | MAR 5  | VEN 5         | DIM 5   | MER 5    | VEN 5    |
| LUN 6   | JEU 6   | JEU 6  | DIM 6  | MAR 6  | VEN 6  | DIM 6   | MER 6  | SAM 6         | LUN 6   | JEU 6    | SAM 6    |
| MAR 7   | VEN 7   | VEN 7  | LUN 7  | MER 7  | SAM 7  | LUN 7   | JEU 7  | DIM 7         | MAR 7   | VEN 7    | DIM 7    |
| MER 8   | SAM 8   | SAM 8  | MAR 8  | JEU 8  | DIM 8  | MAR 8   | VEN 8  | LUN 8         | MER 8   | SAM 8    | LUN 8    |
| JEU 9   | DIM 9   | DIM 9  | MER 9  | VEN 9  | LUN 9  | MER 9   | VEN 9  | MAR 9         | JEU 9   | DIM 9    | MAR 9    |
| VEN 10  | LUN 10  | LUN 10 | JEU 10 | SAM 10 | MAR 10 | JEU 10  | DIM 10 | MER 10        | VEN 10  | LUN 10   | MER 10   |
| SAM 11  | MAR 11  | MAR 11 | VEN 11 | DIM 11 | MER 11 | VEN 11  | LUN 11 | MER 11        | JEU 11  | MAR 11   | JEU 11   |
| DIM 12  | MER 12  | MER 12 | SAM 12 | LUN 12 | JEU 12 | SAM 12  | MAR 12 | VEN 12        | DIM 12  | MER 12   | VEN 12   |
| LUN 13  | JEU 13  | JEU 13 | DIM 13 | MAR 13 | VEN 13 | DIM 13  | MER 13 | SAM 13        | LUN 13  | JEU 13   | SAM 13   |
| MAR 14  | VEN 14  | VEN 14 | LUN 14 | MER 14 | SAM 14 | LUN 14  | JEU 14 | DIM 14        | MAR 14  | VEN 14   | DIM 14   |
| MER 15  | SAM 15  | SAM 15 | MAR 15 | JEU 15 | DIM 15 | MAR 15  | VEN 15 | LUN 15        | MER 15  | SAM 15   | LUN 15   |
| JEU 16  | DIM 16  | DIM 16 | MER 16 | VEN 16 | LUN 16 | MER 16  | SAM 16 | MAR 16        | JEU 16  | MAR 16   | MAR 16   |
| VEN 17  | LUN 17  | LUN 17 | JEU 17 | SAM 17 | MAR 17 | JEU 17  | DIM 17 | MER 17        | VEN 17  | LUN 17   | MER 17   |
| SAM 18  | MAR 18  | MAR 18 | VEN 18 | DIM 18 | MER 18 | VEN 18  | LUN 18 | MER 18        | JEU 18  | MAR 18   | JEU 18   |
| DIM 19  | MER 19  | MER 19 | SAM 19 | LUN 19 | MAR 19 | SAM 19  | MAR 19 | VEN 19        | DIM 19  | MER 19   | VEN 19   |
| LUN 20  | JEU 20  | JEU 20 | DIM 20 | MAR 20 | VEN 20 | DIM 20  | MER 20 | SAM 20        | LUN 20  | JEU 20   | SAM 20   |
| MAR 21  | VEN 21  | VEN 21 | LUN 21 | MER 21 | SAM 21 | LUN 21  | JEU 21 | DIM 21        | MAR 21  | VEN 21   | DIM 21   |
| MER 22  | SAM 22  | SAM 22 | MAR 22 | JEU 22 | DIM 22 | MAR 22  | VEN 22 | LUN 22        | MER 22  | SAM 22   | LUN 22   |
| JEU 23  | DIM 23  | DIM 23 | MER 23 | VEN 23 | LUN 23 | MER 23  | SAM 23 | MAR 23        | JEU 23  | MAR 23   | MAR 23   |
| VEN 24  | LUN 24  | LUN 24 | JEU 24 | MAR 24 | MAR 24 | JEU 24  | DIM 24 | MER 24        | VEN 24  | LUN 24   | MER 24   |
| SAM 25  | MAR 25  | MAR 25 | VEN 25 | DIM 25 | MER 25 | VEN 25  | LUN 25 | JEU 25        | MAR 25  | MAR 25   | JEU 25   |
| DIM 26  | MER 26  | MER 26 | SAM 26 | LUN 26 | JEU 26 | SAM 26  | MAR 26 | VEN 26        | DIM 26  | MER 26   | VEN 26   |
| LUN 27  | JEU 27  | JEU 27 | DIM 27 | MAR 27 | VEN 27 | DIM 27  | MER 27 | SAM 27        | LUN 27  | JEU 27   | SAM 27   |
| MAR 28  | VEN 28  | VEN 28 | LUN 28 | MER 28 | SAM 28 | LUN 28  | JEU 28 | DIM 28        | MAR 28  | VEN 28   | DIM 28   |
| MER 29  | SAM 29  | SAM 29 | MAR 29 | JEU 29 | DIM 29 | MAR 29  | VEN 29 | LUN 29        | MER 29  | SAM 29   | LUN 29   |
| JEU 30  | DIM 30  | DIM 30 | MER 30 | VEN 30 | LUN 30 | MER 30  | SAM 30 | MAR 30        | JEU 30  | MAR 30   | MAR 30   |
| VEN 31  | LUN 31  | LUN 31 | MER 31 | SAM 31 | JEU 31 | JEU 31  | DIM 31 | VEN 31        | VEN 31  | LUN 31   | MER 31   |

| Jours fériés | Jour de l'An     | Lundi de Pâques | Fête du travail | Victoire 1945 | Ascension   | Lundi de Pentecôte | Fête nationale  | Assomption   | La Toussaint      | Armistice 1918   | Noël             |
|--------------|------------------|-----------------|-----------------|---------------|-------------|--------------------|-----------------|--------------|-------------------|------------------|------------------|
| 2025         | 1er janvier 2025 | 21 avril 2025   | 1er mai 2025    | 8 mai 2025    | 29 mai 2025 | 9 juin 2025        | 14 juillet 2025 | 15 août 2025 | 1er novembre 2025 | 11 novembre 2025 | 25 décembre 2025 |

Passage de la balayeuse